

CHARGÉ-E DE MISSION SANTE

Définition de l'emploi

Rattaché.e au service Cohésion Sociale et Citoyenneté au sein de la Direction des Solidarités et de la Culture, vous êtes chargé.e de mettre en œuvre la politique santé de la collectivité telle que définie dans le cadre de sa compétence action sociale et la mise en œuvre de son Projet de Territoire Ecologique (PTE).

Vous avez plus particulièrement en charge, l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

Rattachement administratif :

Le chargé de mission santé est rattaché directement au Directeur de la cohésion sociale et citoyenneté

Descriptif général des missions

Au sein de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin il ou elle sera chargé de :

- Coordonner, en lien avec la direction territoriale de l'Agence Régionale de Santé, le renouvellement, la mise en œuvre et l'évaluation du Contrat Local de Santé.
- Impulser et coordonner la dynamique autour du Contrat Local de Santé sur le territoire,
- Animer les instances de gouvernance du CLS (comité de pilotage, comité technique) et organiser les groupes de travail,
- Veiller à la cohérence des actions au niveau local avec les autres démarches territoriales et à l'articulation avec les dispositifs Atelier Santé Ville, Conseil Local de Santé Mentale.
- Assurer le suivi des actions du CLS, contribuer à leur instruction et suivre leur financement,
- Favoriser la communication autour de la démarche et des actions du CLS,
- Représenter les différentes parties signataires du CLS.
- Soutenir et développer les partenariats au niveau local, identifier et mobiliser les acteurs locaux, participé aux réunions des partenaires,
- Susciter et encourager la participation des habitants,
- Assurer la mise en œuvre et l'évaluation des actions santé du Projet de Territoire Ecologique.
- Renforcer les complémentarités entre les politiques Sport et Santé conduites par la collectivité.
- Participer aux travaux et à la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale liant la CAF et l'agglomération, pour ce qui relève des enjeux de santé et d'accès aux soins.

Activités complémentaires :

- En charge de suivi budgétaire des actions santé financées par l'agglomération dans le cadre du CLS et du PTE.

-Préparation de notes à l'attention des élus, comptes rendus de réunions, délibérations, conventions financières.

Conditions de rémunération (partie réservée DRH)

- **Cadre statutaire/pyramidage du poste**
 - Filière : administrative
 - Catégorie : A
 - Cadre d'emplois : attaché
- **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires) : non**
- **RIFSEEP : groupe 2, cotation 7, coefficient IFSE compris entre 0.41 et 0.50**
- **Prime annuelle**
- **Participation employeur de 60% aux titres restaurant**
- **Participation employeur au contrat de prévoyance et à une mutuelle labellisée,**
- **Adhésion au CNAS + amicale du personnel (selon conditions)**
- **Coffre-fort électronique offert**

Conditions particulières d'emploi

- **Lieu d'affectation :**
Siège de l'Agglomération Hénin-Carvin, 242 boulevard Schweitzer à HENIN
BEAUMONT
- **Durée hebdomadaire de service :** temps complet - 1 607 H/an - 38 ou 39 H/semaine
- **Horaires de travail :** Du lundi au vendredi – Plages fixes : 9H-12H // 14H-16H30
- **Moyens mis à disposition (matériels, humains, financiers, ...) :** ordinateur portable, véhicule de service
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes :**
 - Travail en bureau et en extérieur avec déplacements
 - Participation aux Commissions Thématiques
 - Disponibilité en fonction : événements associatifs, ...
 - Contrainte horaire (disponibilité ponctuelle en soirée),
 - Travail essentiellement en bureau, déplacements occasionnels en fonction des réunions et actions.
- **Eligibilité au télétravail :** oui

Environnement Professionnel

- **Situation hiérarchique**
 - N+2 : Directeur des Solidarités et de la Culture
 - N+3 : Directrice Générale Adjointe au Projet de Territoire Ecologique
 - N+4 : Directeur Général des Services

- **Situation fonctionnelle :**
 - Relations fonctionnelles en interne : contacts réguliers avec les supérieurs et services communautaires
 - Relations fonctionnelles à l'extérieur : contacts fréquents avec les maires, les services techniques des communes, les autres institutions (Préfecture, CAF, Département, Région, services déconcentrés de l'Etat), les associations partenaires et les habitant-es.

Compétences

- **Les « savoirs »**
 - Minimum Bac + 3 (gestion de projet),
 - Formation et/ou expérience confirmées dans le champ de la santé publique, géographie de la santé et/ou Politique de la ville,
 - Expérience dans la gestion de projet,
 - Connaître l'environnement institutionnel et les processus décisionnels des collectivités locales
 - Connaître les enjeux en matière d'action sociale et Politique de la Ville, Disposer d'une connaissance des domaines qui concernent les CLS (connaissance des dispositifs de la Politique de la Ville, du PRS, des enjeux de santé publique, des politiques publiques impactant la santé),
 - Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, outils de traitement de données).
- **Les « savoir-faire »**
 - Etre à l'aise à l'écrit, à l'oral et à l'animation de réunion
 - Maîtriser la méthodologie de projet et avoir une capacité de pilotage
 - Etre à l'écoute et travailler en concertation et coopération avec les partenaires
 - Hiérarchiser des informations et argumenter dans un objectif d'aide à la décision
 - Rédiger des rapports, notes de synthèse et concevoir ponctuellement des supports de communication
 - Disposer d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse
 - Maîtriser les techniques d'animation de réunion
 - Organiser son travail et anticiper
 - Respecter les directives et rendre compte à la hiérarchie
 - Permis de conduire souhaité
 - Capacité d'animation de réseau,
- **Les « savoir-être »**
 - Sens de la communication et qualité d'écoute,
 - Qualité rédactionnelle,
 - Maîtrise des techniques d'expression orale et d'animation de réunion,
 - Sens relationnel et sens du travail en équipe (échanges réguliers avec le directeur et les chargé.es de mission de la direction)
 - Capacité d'adaptation, d'anticipation et d'innovation,

- Faire preuve d'autonomie,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Disponibilité,
- Dynamisme,
- Capacité de regard sur sa pratique et de remise en question,

